Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE PUY - 4302 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/08/2026 - B2026/004481 - 2023 B 00070 - 948 951 371 - TECHMANAGEMENT

TECHMANAGEMENT
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : Z.I. de Chambaud
43620 ST ROMAIN LACHALM
948 951 371 RCS LE PUY EN VELAY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à (2 080,28 euros) de la manière suivante :

Perte de l'exercice : **(2 080,28 euros)**

Au compte « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à (49 515,04 euros).

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2026

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à (2 080,28 euros) de la manière suivante :

Perte de l'exercice : **(2 080,28 euros)**

Au compte « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à (49 515,04 euros).

Cette résolution est adoptée **par voix** 1000 **ayant voté pour,** 0 **voix ayant voté contre et** 0 **voix s'étant abstenues, l'associé propriétaire des actions de type « A » ayant voté** pour.

Certifié conforme
La société B.S.B
Présidente
M. Thierry BONNEFOY

① **BILAN – ACTIF**

DGFiP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	SAS TECHMANAGEMENT			Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	0000	ZI DE CHAMBAUD	43620	ST ROMAIN LACHALM

SIRET 9 4 8 9 5 1 3 7 1 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2 Durée de l'exercice précédent * 2 3

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 2025-12-31 Net 3
Capital souscrit non appelé	**TOTAL (I)**	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	805 000	CV	805 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	805 000	BK	805 000
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ	288	CA	288
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	22 452	CG	22 452
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	22 740	CK	22 740
	Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW			
	Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM			
	Écarts de conversion actif * **(VI)**	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	827 740	1A	827 740

Renvois:(1) dont droit au bail .		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'1 an .	CR	
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

② **BILAN – PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	SAS TECHMANAGEMENT		Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(47 435)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 080)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	50 485
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligatoires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV	776 835
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	420
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	777 255
	Écart de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	827 740

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		- Écart de réévaluation libre	1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	777 255
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFiP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	SAS TECHMANAGEMENT	Néant ☐*

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	Biens *	FD		FE		FF	
		Services *	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ		FK		FL	
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6*bis*) *						FW	1 801
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	
	Salaires et traitements *						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations	- dotations aux amortissements(14)					GA	
		- dotations aux provisions					GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	1 801
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							GG	(1 801)
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	**(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	**(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	279
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	279
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)							GV	(279)
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)							GW	(2 080)

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFiP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	SAS TECHMANAGEMENT	Néant ☐ *

				Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7)	**(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7)	**(VIII)**	HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		**(X)**	HK	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 080
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)			HN	(2 080)

RENVOIS

									Exercice N
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières							HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP	
	- Crédit-bail immobilier							HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées								1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K	
(6*bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 *bis* du CGI)								HX	
(6 *ter*) Dont	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies* du CGI)							RC	
	- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D du CGI)							RD	
(9) Dont transfert de charges								A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5		)			A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives	A6		Obligatoires	A9				
	dont cotisations facultatives Madelin	A7							
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8							
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAS TECHMANAGEMENT

Annexe des Comptes

de l'exercice clos

le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 827 740€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte nette comptable de -2 080€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :

ACTIF

Immobilisations :

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Autres participations	805 000	-	-	-	-	805 000
Total Immobilisations Financières (III)	**805 000**	-	-	-	-	**805 000**
TOTAUX (I+II+III)	**805 000**	-	-	-	-	**805 000**

- Immobilisations Financieres :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations n'ont pas été intégrés dans les valeurs immobilisées.

Immobilisations Financières	**Valeur brute Début exercice**	**+ Réévaluations**	**+ Acquisitions**	**- Virements**	**- Cessions/Rebuts**	**Valeur Brute Fin exercice**
Autres participations	805 000	-	-	-	-	805 000
TOTAUX	**805 000**	-	-	-	-	**805 000**

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances	**Montant Brut**	**A 1 an au plus**
Débiteurs divers	288	288
TOTAUX	**288**	**288**

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).
Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	**N**	**N-1**
Banques	22 452	24 721
TOTAL	**22 452**	**24 721**

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	10	100,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	10	100,00

Libellé	Solde ouverture	Affectation résultat	+ Variations	- Variations	Solde clôture
Capital Social	100 000				100 000
Report à nouveau	-	-47 435			-47 435
Résultat de l'exercice	-47 435				-2 080

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	420	420	-	-
Groupe et associés (2)	776 835	776 835	-	-
TOTAUX	**777 255**	**777 255**	-	-

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
Autres Charges	Factures à recevoir	420
TOTAL		**420**

COMPTE DE RÉSULTAT

Résultat Financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Total Produits Financiers	-	-
Intérêts et charges assimilées	279	41 556
Total charges financières	***279***	***41 556***
Résultat financier	**-279**	**-41 556**

Impôts sur les sociétés :

	Avant IS	Impôt Taux Réduit	Impôt Taux Normal	Résultat Net
Résultat Courant	-2 080			- 2 080
Résultat Exceptionnel	-			
TOTAUX	**-2 080**	-	-	**- 2 080**

CJA
AVOCATS

SOCIETE D'AVOCATS INTER-BARREAUX
accueil-puy@cja.fr
www.cja.fr

CJA LE PUY
Le Patio des Carmes
8 Avenue de la Dentelle
43000 LE PUY EN VELAY
T : 04 71 09 43 53
F : 04 71 09 16 56

CJA SAINT-ETIENNE
5 Rue Edouard Martel
BP 41
42009 SAINT ETIENNE CEDEX 2
T : 04 77 81 72 72
F : 04 77 80 20 42

CJA LYON
29 Rue de Bonnel
69003 LYON
T : 04 77 81 72 72

GREFFE
du TRIBUNAL de COMMERCE
27 JUIL. 2026
43000 LE PUY-EN-VELAY

D26208000240

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
4 Avenue de la Dentelle
43000 LE PUY EN VELAY

Le 23 juillet 2026,

Affaire : TECHMANAGEMENT (SAS)
N/Réf. : 07.14168/PRO/CVE
Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2025,

- la proposition d'affectation du résultat soumise à la collectivité des associés et la résolution votée.

Vous trouverez également un chèque correspondant au montant des frais.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Maître Patrick ROIRON

CJA Avocats Associés
Le Patio des Carmes
8 Avenue de la Dentelle
43000 LE PUY-EN-VELAY